

# Projet Sportif de la Fédération Française de Vol Libre 2021-2024

## Table des matières

1. Élaboration du PSF.....	3
1.1. Les étapes.....	3
1.2. Rappel du contexte fédéral.....	3
2. Le Projet Sportif Fédéral.....	5
Les trois fondamentaux pour le développement.....	5
3. Les programmes mis en œuvre.....	6
3.1. Le développement.....	6
3.1.1. La gestion des risques.....	6
3.1.1.1. Une analyse réfléchie de notre accidentalité.....	6
3.1.1.2. Une communication plus adaptée.....	7
3.1.1.3. Un réseau d'animateurs sécurité.....	7
3.1.1.4. Mieux tenir compte aussi des facteurs dit « non techniques ».....	7
3.1.1.5. Du matériel fiable dont les limites sont connues.....	7
3.1.2. Les espaces de pratiques.....	8
3.1.2.1. Les sites.....	8
3.1.2.2. L'espace aérien.....	8
3.1.3. La formation.....	9
3.1.3.1. La formation fédérale.....	9
3.1.3.2. Les réseaux des écoles.....	10
3.1.3.3. La formation d'Etat.....	10
3.1.3.4. Voler mieux et Kiter mieux.....	11



3.1.4.	Les publics éloignés des pratiques.....	11
3.1.4.1.	Les femmes .....	11
3.1.4.2.	Les jeunes .....	12
3.1.4.3.	Le handicap.....	12
3.1.5.	L'envol mécanique .....	13
3.1.6.	La santé .....	14
3.1.7.	L'environnement et le développement durable.....	14
3.2.	La performance .....	15
3.2.1.	Le Projet de Performance Fédéral .....	15
3.2.2.	La compétition nationale de parapente de distance.....	15
3.2.3.	La voltige parapente .....	16
3.2.4.	La précision d'atterrissage parapente .....	17
3.2.5.	Le vol et ski.....	17
3.2.6.	Le delta.....	17
3.2.7.	Les Coupes Fédérales de distance delta et parapente .....	18
3.2.8.	Le cerf-volant .....	18
3.2.9.	Le kite terrestre.....	19
3.2.10.	Le kite nautique.....	20
3.2.11.	Le boomerang .....	20
	Conclusion.....	20

-----

## Liste des annexes

1. [Projet politique 2021-2024](#)
2. [Relevé de conclusions de l'AG](#)
3. [Plan de développement 2019](#)



# 1. Élaboration du PSF

## 1.1. Les étapes

Le **Projet Sportif Fédéral 2021-2024 (PSF)** est issu du **projet politique** de la nouvelle équipe dirigeante élue lors de l'assemblée générale du 28 mars 2021. Ce **projet politique** a été bâti sur la base de la **profession de foi** de la candidate élue présidente et de son équipe. Il est en cohérence avec le précédent en retenant les actions stratégiques, en prise avec les besoins des pratiquants et bien reçues par les licenciés et en s'ouvrant sur des perspectives d'amélioration.

Ces documents de référence ont été soumis au vote de l'assemblée générale pour le **projet politique** et du Comité directeur pour le **PSF**.

Le PSF permet d'établir les **contrats de développement et de performance** qui doivent nous aider à mener à bien les actions prévues en nous mettant à disposition des moyens humains et financiers. Il est donc aussi en cohérence avec le Plan de développement déposé en 2019 qui avait permis à notre fédération d'être retenue dans le groupe des fédérations pilotes.

De plus le PSF sert de base pour que chaque ligue régionale puisse établir son **Projet Sportif Territorial (PST)**. Les **ligues**, les **comités départementaux** et les **clubs** pourront aussi demander des aides à l'Agence Nationale du Sport (ANS) par l'intermédiaire de la FFVL, pour des actions sélectionnées dans le PSF de la FFVL.

## 1.2. Rappel du contexte fédéral

La FFVL a la **délégation** de l'État pour cinq disciplines (**delta, parapente, cerf-volant, kite terrestre, boomerang**) et si la discipline historique est le delta, actuellement le parapente représente 77 % des licences annuelles et 84,5 % des ressources propres (cotisations). Le **parapente de distance** est l'unique discipline **reconnue de haut niveau**.

Notre fédération a été impactée par la crise sanitaire, notamment pour les disciplines dont la prise de licence repose sur des événements et manifestations publiques (cerf-volant et boomerang), mais le fait qu'elle rassemble des sports de plein air a réduit cet impact. La saison de l'été 2020 a été plutôt bonne en parapente et en kite notamment avec un nombre des stagiaires en initiation en augmentation. Bien évidemment un de nos objectifs sera de fidéliser ces nouveaux pratiquants.

Notre fédération a aussi été touchée ces dernières années par la perte de la délégation en kite nautique, toutefois après quelques années d'érosion du nombre de licenciés en kite qui n'ont pas pour autant rejoint la FFV, ce dernier a été stabilisé en 2020 à hauteur de 6533 (licences +TP) grâce aux actions proposées à nos clubs et à notre réseau d'écoles.

Chaque discipline est organisée en **Comité National** qui gère le budget alloué en fonction des objectifs validés par le **Comité directeur de la FFVL**. Ce dernier est l'organe national dirigeant de la FFVL.

Chaque Comité National fonctionne a minima avec une **commission Compétition** et une **commission Formation**. Les autres commissions sont dites **transversales**, donc communes à l'ensemble des disciplines.



La fédération est structurée territorialement en **ligues, comités départementaux et clubs**. Les écoles professionnelles (**Organismes à But Lucratif – OBL**) sont des membres de la fédération et ont un collège au Comité directeur à hauteur de 20 %. Les écoles sont organisées en réseaux avec une charte de qualité. Ce sont les clubs et les OBL qui élisent les instances dirigeantes (nationales et régionales ou départementales).

La FFVL est donc organisée verticalement mais aussi transversalement. Elle poursuit le double objectif à la fois de permettre à chaque discipline de piloter ses activités et ainsi de se rapprocher des besoins spécifiques de chaque discipline (et donc des pratiquants) mais aussi de mutualiser autant que faire se peut les moyens et les ressources. À tous les niveaux, la fédération a instauré une solidarité qui permet aux plus petites structures comme aux plus petites disciplines d'être soutenues financièrement et humainement au-delà de leurs propres moyens.

Les territoires régionaux sont réunis au sein de **l'Assemblée des Présidents de Ligue (APL)** et ces dernières comme les comités départementaux sont des porteurs de voix lors des votes à **l'Assemblée Générale** de la FFVL.

Trois présidents de **Comités Nationaux** ainsi que le président de **l'APL** sont membres de droit du **Bureau directeur** de la FFVL. Tous les présidents des Comités Nationaux et deux présidents de ligues sont membres de droit du Comité Directeur.

Le Comité directeur respecte la proportion de dirigeantes parmi ses membres : une présidente, trois femmes sur huit au Bureau directeur et trois femmes élues sur douze dans le collège associatif (pour 15,79 % de femmes dans les licences annuelles). Un poste d'élue reste à pourvoir dans le collège professionnel.

Les licences et les titres de participation sont délivrés par les clubs et les écoles et collectés directement par le niveau national. Les cotisations ligues, CDVL et clubs sont fixées par eux-mêmes et sont reversées ensuite à chaque structure par la FFVL. 80 % des licences sont délivrées en ligne.

La FFVL a mis en place une organisation qui permet à la fois l'échange, la concertation et l'adaptabilité que ce soit entre les disciplines ou entre les structures. Toutefois les règles de fonctionnement doivent être adaptées à l'évolution du contexte interne et externe. La nouvelle organisation à distance et les modes de travail généralisés depuis un an en sont des exemples. Le toilettage ponctuel des textes réglementaires effectué régulièrement, au fil des années, trouve ses limites.

Lors de la précédente olympiade il a été clairement identifié qu'une révision large et globale des statuts et règlements de la fédération est nécessaire. Ce sujet sera à traiter dès le début de l'olympiade pour se donner le temps de ne rien oublier sur le fond et la forme et être sûr d'aboutir d'ici 2024.

Toutefois, le PSF a pour ambition de cadrer les actions de la fédération pour l'olympiade et en cela il ne dépend pas ou peu du contexte réglementaire/organisationnel de la fédération qui même s'il doit être rénové, fonctionne actuellement très correctement.



## 2. Le Projet Sportif Fédéral

### Les trois fondamentaux pour le développement

La formation et la compétition font l'objet depuis longtemps d'actions nombreuses sur le terrain et mais nous cherchons des améliorations dans ces domaines stratégiques pour notre fédération. Celles-ci sont développées dans la partie consacrée aux programmes d'action. Par exemple la digitalisation est un des outils que nous souhaitons utiliser plus efficacement, dans ces domaines comme dans d'autres, notamment pour faciliter le travail des organisateurs et pour rendre l'accès plus facile aux licenciés à leur profil individuel.

#### • **Le développement d'une culture individualisée et collective de gestion des risques**

Les travaux menés par la fédération sur la gestion des risques lors de la précédente olympiade doivent être poursuivis. En effet après 4 années nous n'en sommes qu'au début de la prise de conscience et de l'appropriation par les licenciés et tous les pratiquants de ce que veut dire la gestion des risques et ce que cela implique en matière travail personnel sur sa pratique.

En 2017 la fédération a subi un électrochoc en lien avec la décision de notre assureur de revoir à la hausse le montant de son contrat, suite à une année « difficile » en termes d'accidents, mettant dans le rouge le rapport sinistre à prime du contrat responsabilité civile (RC). Dans le même temps, il apparait une tendance de fond de questionnement sur le niveau d'acceptabilité du milieu du vol libre face à de trop nombreux accidents. Ces deux phénomènes conjugués permettent à la fédération de développer une politique beaucoup plus ambitieuse concernant la gestion du risque.

Bien entendu le socle reste la formation initiale, mais se développe la formation continue des pratiquants et notamment les actions « voler mieux » ou « kiter mieux » en sont actuellement la déclinaison. Le partage d'expérience et la collaboration que ce soit sur les décollages, après le vol ou lors d'échanges formels doivent être encouragés. Il est indispensable de renforcer cet aspect collectif d'une pratique parfois trop individualiste. Le programme des animateurs Sécurité et leur mise en réseau lancés durant l'olympiade précédente sont un des moyens nouveaux pour cet objectif.

Si les facteurs non techniques se sont imposés aujourd'hui dans les paramètres à prendre en compte en gestion des risques, nous avons aussi eu récemment quelques rappels à l'ordre sur notamment le matériel, qui doit continuer de faire l'objet de beaucoup d'attention de la part de la fédération et des pratiquants.

#### • **La politique de gestion des sites et de l'environnement du vol libre**

Les sites de pratique constituent la colonne vertébrale de nos activités et de manière plus générale tout ce qui touche à l'environnement et aux espaces dans lesquels nous évoluons doivent toujours faire l'objet de la plus grande attention de tous, depuis le pratiquant, en passant par les clubs et toutes les structures de la fédération.

Non seulement la fédération doit, dans ce domaine, être présente pour apporter son expertise, mais aussi pour gérer, négocier et investir. Si parfois nous sommes dans l'obligation de collaborer avec des collectivités territoriales ou des structures privées, nous ne devons jamais nous positionner en « simples usagers » mais toujours rester des partenaires incontournables et actifs que ce soit sur le terrain, sur la politique ou sur le plan financier. Certes cela serait parfois plus facile et confortable, mais nous condamnerait à ne plus être maître de notre avenir et à ne plus jouer notre mission d'organisation et de développement.

- **Une fédération dynamique, ouverte sur les évolutions et bien en prise avec les pratiquants**

Le taux de licenciés est très disparate d'une discipline à l'autre et notre fédération cherche à l'améliorer dans tous les domaines à travers un réseau de clubs et d'écoles actifs, bien en prise sur les besoins. Ce réseau a besoin de moyens humains et financiers pour répondre aux attentes. Il a aussi besoin d'outils de communication efficaces et performants.

Le fonctionnement de ces réseaux est facilité par les programmes mis en œuvre concernant la gestion des risques, la formation, les sites, l'inclusion de tous les publics et de toutes les pratiques, particulièrement les pratiques innovantes et toutes nos actions : voir plus bas le détail dans les programmes.

La contrainte du travail à distance pendant la crise sanitaire peut devenir une opportunité pour développer de nouveaux systèmes de formation à distance, d'espaces de débats plus largement partagés.

Le dynamisme repose aussi sur une politique de communication à la fois descendante et montante : nous y avons consacré des efforts importants pendant la dernière olympiade.

Notre politique de communication est plus cohérente et plus efficace : amélioration de notre site Internet, de notre présence sur les réseaux sociaux, de notre visibilité à travers une charte graphique, une présence considérablement accrue dans les médias télévisuels ou la presse écrite, réactivité grâce aux webinaires : ces progrès indéniables accomplis lors du précédent mandat doivent être pérennisés.

La fédération doit aussi poursuivre ses efforts dans l'amélioration de ses outils et nous allons proposer des projets de transformation numérique dans le cadre du plan France Relance.

## 3. Les programmes mis en œuvre

### 3.1. Le développement

#### 3.1.1. La gestion des risques

Développer une culture de gestion des risques pour assurer la sécurité des pratiquants

##### 3.1.1.1. Une analyse réfléchie de notre accidentalité.

Outre les bilans statistiques annuels, une approche qualitative et contextuelle a été conduite, notamment par une réflexion centrée sur les accidents mortels et une autre systématisée sur les accidents graves en pratique encadrée. Pour objectiver cette réflexion, des renseignements supplémentaires sont demandés à la prise de licence : outre l'âge et les qualifications, nous pouvons aujourd'hui disposer d'autres paramètres : le nombre d'heures et le type de pratique grâce aux renseignements fournis lors de la prise de licence et leur traitement automatisé.

### **3.1.1.2. Une communication plus adaptée**

De nombreux tutos et documents, ainsi que des fiches techniques, sont maintenant à disposition sur notre site Internet pour le parapente et le delta comme pour le kite. Chaque licencié dispose sur son compte intranet de plusieurs outils pour prendre du recul par rapport à sa propre pratique.

Dans la foulée du rassemblement des moniteurs qui a inauguré ce type de conférences électroniques avec un succès d'audience remarquable et des contenus très riches, la prise de conscience nécessaire à tout progrès pour des sorties plus sereines, plus adaptées aux capacités de chaque pilote en fonction de sa stratégie individuelle a indéniablement progressé.

### **3.1.1.3. Un réseau d'animateurs sécurité**

Comme rien ne remplace les relations humaines de proximité et l'investissement volontaire, chaque club peut nommer un animateur sécurité, ceux-ci sont réunis dans un réseau pour faciliter les échanges de bonnes pratiques, des retours d'expérience et des webinaires mensuels « Le live des AS » ont débuté en 2020.

### **3.1.1.4. Mieux tenir compte aussi des facteurs dit « non techniques »**

Une meilleure connaissance de nos comportements, de nos réactions peut permettre aux individus de mieux se comprendre, de transformer les échecs en réussites, de trouver un équilibre entre la prise de risques et la sécurité, de faire de chacune des sorties un vrai moment de plaisir. L'analyse des accidents peut être encore affinée par une étude de plus en plus collaborative, par la collecte de données de plus en plus fiables, de plus en plus riches. Il faut continuer à renseigner nos retours d'expérience, à partager nos réflexions pour que chacun et chacune puisse progresser grâce à ce collectif que permet le club, le réseau des animateurs sécurité, le réseau des formateurs et des moniteurs.

### **3.1.1.5. Du matériel fiable dont les limites sont connues**

Les concepteurs font un travail remarquable de recherche, ils nous inventent des ailes de plus en plus sophistiquées, de plus en plus adaptées à tel ou tel usage et elles nous emmènent toujours plus haut, plus loin, nous permettent quelques figures à peine imaginables au début de notre histoire. Mais il faut en connaître les limites et les progrès de la sécurité passive ne doivent pas dispenser d'une meilleure sécurité active.

Aérottest, le labo-test de la FFVL, et nos actions vont dans ce sens : résistance des maillons, performance des parachutes de secours, usure du matériel sont autant de sujets d'études que nous avons déjà menées (en témoigne le troisième Webinaire du rassemblement des moniteurs en 2020). Il faut continuer à développer ce travail indépendant et les échanges avec l'Association (EHPU) regroupant les fédérations des autres pays européens, avec les constructeurs. Comme nous avons su faire avancer l'idée de normes Européennes pour nos matériels de vol, il faut aussi les faire évoluer et mieux faire connaître quels enseignements sont à tirer des accidents récents.

Il nous faut fiabiliser les contrôles périodiques des voiles et des sellettes par la rédaction un cahier des charges à destination des professionnels du secteur. Travaux à réaliser avec les constructeurs et les contrôleurs.

Il reste à prolonger et à améliorer toutes ces actions, à élargir le réseau des animateurs sécurité et à enrichir ses outils, à toujours mieux coordonner cet objectif avec tout le travail fait en matière de formation.



## 3.1.2. Les espaces de pratiques

### 3.1.2.1. Les sites

De nombreuses actions individuelles ont permis à la FFVL de se doter en une cinquantaine d'années de fonctionnement d'un réseau sites de vol libre essentiels à la pratique des diverses activités dont elle a la charge en tant que fédération délégataire. **1164** sites composent ce réseau dont **189** consacrés à l'activité kite. Leur gestion est déconcentrée et confiée aux acteurs locaux que sont les clubs, les comités départementaux et ligues. Ces entités fédérales sont des interlocuteurs incontournables des municipalités, des regroupements de communes, des chasseurs, des défenseurs de la nature, des DGAC, des services de préfectures, des services déconcentrés de l'État... Pour des soucis de pérennité, des conventions d'utilisation sont signées entre la FFVL, les propriétaires terriens et les collectivités territoriales.

Tous les sites sont équipés de signalétique et de panneaux d'informations.

Afin d'accroître la sécurité des pratiquants la FFVL a développé également un réseau de **294** balises météo. Pour ce faire, elle encourage les clubs à équiper les sites de pratique dont ils sont gestionnaires de ce type d'outil. Ce système incontournable permet la collecte d'informations émises par les balises et leur diffusion sur le site Internet FFVL et vers les applications mobiles et web tierces au moyen d'[API](#) pour développeurs.

La FFVL doit à terme se doter d'un outil informatique pour optimiser les datas dans une application basée sur un SIG qui délivre les sites-balises-prévisions (type ParaglidingMap), et l'enregistrement des vols sur carnet FFVL (type XContest ou CFD ouverte à tous les vols).

La politique fédérale est basée sur **l'accès à tous les pratiquants** aux sites. Ouverture et responsabilité. La pratique est libre et ouverte à tous, que le pratiquant soit licencié ou non à la FFVL, ressortissants étrangers compris.

La stratégie de la FFVL reste **la maîtrise de la gestion** de ses espaces de pratique avec si nécessaire l'achat de terrains, notamment ceux constituant nos atterrissages, là où la pression immobilière est la plus forte.

La problématique des sites à **forte fréquentation** doit être traitée en adaptant la politique au cas par cas. Toutefois la régulation notamment des professionnels doit dans certain cas être envisagée.

### 3.1.2.2. L'espace aérien

La FFVL est positionnée dans les concertations avec la DGAC à propos de l'utilisation de l'espace aérien par l'aviation légère. Que ce soit au niveau national ou au niveau territorial (CCRAGALS) ou à travers le CNFAS la FFVL est présente pour défendre les intérêts des PUL (Planeur Ultra Léger) comme usager de l'espace aérien.

Dans la communauté aéronautique, la connaissance de l'environnement réglementaire du vol à vue est indispensable. C'est un élément de sécurité considéré comme majeur par les Directions de l'Aviation Civile et Militaire, qui définit notre responsabilité fédérale vis-à-vis de tous les autres utilisateurs de l'air français et européen.

Les actions concourant à une amélioration de cette connaissance auront pour objectif de mieux connaître et respecter ces règles. Cela sera notamment pris en compte lors des journées EAL : Espace Aérien Libériste (connaissances de l'EA règlementé) organisées par les clubs, avec le référent régional EA ;



### 3.1.3. La formation

#### 3.1.3.1. La formation fédérale

La formation est au cœur de l'organisation fédérale pour chaque discipline du vol libre. Elle constitue un incontournable pour chaque licencié dès ses premiers pas dans la pratique, et s'inscrit dans l'éducation collective afin qu'il acquière, de manière progressive et quel que soit son parcours, l'ensemble des compétences requises. Il s'agit de développer une pratique responsable dans le respect des éléments constitutifs de nos activités, et de garantir l'intégrité physique du pratiquant quel que soit le niveau atteint et la forme de pratique qu'il privilégie. Pour cela, nous devons alimenter nos structures en cadres associatifs capables d'embrasser l'ensemble des besoins en matière de pratique encadrée. À cette fin, nous devons consolider et accentuer encore les actions et ressources formation mises à disposition du licencié, au travers des objectifs prioritaires suivants :

**L'animation et l'organisation de la formation nationale et régionale :** l'offre nationale et régionale de formation initiale et continue pour les pratiquants et les cadres bénévoles, qu'il s'agisse de création de produits ou de leur déclinaison pratique, dépend de l'organisation et des moyens humains dont disposent les commissions Formation nationales et leurs antennes régionales. Celles-ci, notamment depuis l'extension territoriale des nouvelles régions, doivent consolider et développer leurs équipes de coordination et d'encadrement (conseillers techniques, moniteurs associatifs et professionnels habilités), et pérenniser les budgets de fonctionnement nécessaires.

**La formation continue du pratiquant :** elle suppose un lien permanent avec une personne référente en mesure d'accompagner, orienter, encadrer le licencié selon ses besoins, de l'initiation jusqu'aux différents niveaux de brevets. Il s'agit de doter chaque club de plusieurs cadres associatifs (animateurs, accompagnateurs, moniteurs, ...) en mesure de jouer ce rôle de référent formation selon leurs compétences et prérogatives, et les besoins du licencié. Cette offre de formation, associée à une large campagne de promotion, s'appuie sur les canaux régionaux (ligues et équipes régionales de formation) et le réseau des structures support (écoles).

**La gestion des risques dans tous les champs de la formation :** c'est un fil rouge visant à inclure les éléments non techniques et l'aspect mental à chacun des niveaux de progression, au travers des contenus de formation du pilote et du cadre associatif, ainsi que de multiples actions spécifiques (journées parachute de secours, journées voler mieux, recyclages moniteurs, commissions formations régionales).

**Le développement des outils et support pédagogiques numériques :** le volet formation de l'intranet fédéral devient l'outil principal et incontournable garantissant un suivi efficace de chaque étape de formation du licencié. Il permet une lisibilité totale de son parcours par chaque encadrant sollicité, l'utilisation de supports pédagogiques et d'outils d'évaluations communs à disposition de tous, et de fait la facilitation globale de la formation continue. Plate-forme et contenus évoluent au fil des saisons et nécessitent un travail important de création et mise en place, puis de pédagogie.

### 3.1.3.2. Les réseaux des écoles

La FFVL anime un important réseau de structures d'enseignement composé d'écoles associatives et professionnelles, toutes garantes, au travers de chartes de labellisation, d'une cohérence pédagogique en lien avec les exigences et objectifs de formation précédemment décrits. Elles bénéficient en retour d'actions de promotion et communication, de la mise à disposition d'outils et supports pédagogiques, de produits d'assurances spécifiques, d'une intégration à la formation de cadres associatifs et de regroupements dédiés aux moniteurs, d'un suivi régulier pour contrôle et mises à jour nécessaires. L'olympiade à venir va consister à consolider et développer le mode de fonctionnement actuels autour des objectifs suivants :

**Suivi et information** : augmentation du nombre de structures faisant l'objet du suivi personnalisé par un conseiller technique missionné territorialement, pour des actions de diffusion et collecte d'informations ainsi que de contrôle matériel, pédagogique et logistique. Reconduction du rassemblement annuel national des moniteurs, mise en place de déclinaisons régionales de ce type de rassemblements. Maintien et développement de la communication spécifique aux écoles et moniteurs.

**Promotion** : dotation en outils et supports matérialisés (packs écoles, mallettes pédagogiques) et dématérialisés (intranet, signalétique numérique, logos, site Internet). Réflexion sur les opportunités de partenariats et autres sources de revenus externes permettant de développer et d'accentuer la promotion et le suivi du réseau.

**Documents de cadrage et conception d'outils** : faire évoluer les chartes, labels, et règles techniques et pédagogiques au plus près des besoins de l'enseignement et de l'évolution de l'activité. Concevoir les outils et contenus pédagogiques associés à ces évolutions.

### 3.1.3.3. La formation d'Etat

Les professionnels de l'enseignement du vol libre **font partie historiquement** de la fédération française de vol libre. De manière statutaire ils disposent de places réservées dans les instances dirigeantes et fonctionnellement ils ont la charge de la grande majorité de la formation initiale des licenciés. Ils occupent enfin un rôle d'encadrant et d'expert pour un grand nombre de dispositifs fédéraux de formation continue, d'entraînement ou de formation.

La FFVL participe activement au comité de coordination des diplômes en étant force de proposition à partir de sa connaissance du terrain. Depuis la rénovation des arrêtés de diplômes jusqu'au suivi des cohortes de stagiaires elle intervient pour orienter au mieux la formation des professionnels du vol libre avec les besoins du terrain.

La FFVL est surtout un partenaire privilégié des organismes de la formation professionnelle des moniteurs. À ce titre, elle intervient en formation auprès des stagiaires dans les différents diplômes d'État sur ses champs de spécialité, notamment la pratique pour les personnes en situation de handicap, le vol de performance ou d'autres activités spécifiques. Les qualifications fédérales sont d'ailleurs largement reconnues par les organismes de formation. La participation des conseillers techniques de la FFVL aux temps de certification et de jury permet aussi de mesurer le niveau d'exigence du diplôme professionnel.

Par ses liens avec le milieu professionnel, **la FFVL se doit d'être et de rester un partenaire incontournable** de la formation d'État. Elle est présente lors des décisions relatives à la réglementation et à l'organisation des formations et en étant aussi une ressource opérationnelle pour les organismes de formation et les jurys de certification.

### **3.1.3.4. Voler mieux et Kiter mieux**

La formation continue des pratiquants est une préoccupation de la FFVL depuis de nombreuses années. En effet, nous sommes convaincus que le développement d'une culture collective de gestion des risques, premier pilier de notre PSF, passe avant tout par la formation de nos pratiquants tout au long de leur vie de pilote. Pour cela l'opération « Voler mieux » a été créée il y a 6 ans, dans l'objectif d'inciter des groupes de pilotes de club à retourner auprès d'une école professionnelle de vol libre pour profiter d'un temps d'évaluation et de formation continue. Elle a été dupliquée par le kite sous la forme de « Kiter mieux ».

L'enjeu de cette action nationale est de donner à chaque pilote des moyens et des pistes d'amélioration en matière de sécurité active, pour l'amener à mieux connaître ses capacités et ses limites et pratiquer en adéquation avec son niveau.

Reposant sur une organisation de stages de formation collectifs par les structures déconcentrées, (clubs, CDVL ou ligues) la fédération oriente les contenus de formation au moyen d'un catalogue d'actions éligibles à un financement. Le groupe de suivi du projet étudie ensuite chaque demande pour attribuer une subvention en fonction des projets proposés. À noter que ce dispositif concerne également la formation continue des moniteurs fédéraux et professionnels avec des stages spécifiques sur des thématiques de spécialistes et encadrés par experts missionnés par la direction technique nationale.

Le succès indéniable de cette action de formation continue des pilotes de vol libre et son effet de levier fort nous incitent à garder intact ce dispositif tout en l'enrichissant régulièrement de nouveaux items.

### **3.1.4. Les publics éloignés des pratiques**

Des politiques ambitieuses et novatrices ont été et continuent à être mises en œuvre pour les publics minoritaires comme les femmes les jeunes ou les handis.

#### **3.1.4.1. Les femmes**

La FFVL a un taux de féminisation moyen sur l'olympiade 2017 - 2020 toutes disciplines et licences confondues de 18,13 %. Le taux de fidélisation des femmes est très faible, il y a beaucoup plus de femmes qui commencent l'activité, mais qui ne poursuivent pas.

Un travail de maillage du territoire a été initié et la plupart des ligues ont des représentantes de la commission Féminine ce qui permet d'avoir un lien privilégié avec les problématiques de terrain.

La commission Féminine de la FFVL a également engagé une série d'enquêtes et de sondages pour mieux connaître les attentes et les besoins de nos licenciées. Il reste maintenant à exploiter ces données afin d'affiner les contenus des actions proposées.

L'offre des actions dédiées aux femmes est plus adaptée aux attentes, aux besoins et aux spécificités du public féminin. Le rapport à la prise de risque, les contraintes de temps, l'adaptation du matériel, la bienveillance des encadrants sont autant de points qui sont pris en compte.

En 2020, la représentation féminine dans les instances dirigeantes fédérales et déconcentrées reste proche du taux de féminisation. Sur l'ensemble des ligues (17 ligues) la représentation féminine dans les comités directeurs est de 13,16 % (soit sur 190 membres – 25 femmes) et celle des femmes au sein des bureaux directeurs est de 16,42 % (soit sur 67 membres – 11 femmes).

Pour l'olympiade nous nous fixons comme feuille de route de :

- Développer l'accès des femmes aux postes à responsabilités ;
- Adapter la progression dans l'apprentissage des activités de vol libre pour le public féminin afin de mieux le fidéliser ;
- Poursuivre le soutien financier de la commission Féminine de la FFVL ;
- Développer les événements ou rencontres dédiés au public féminin ;
- Développer la pratique sportive de compétition ;
- Multiplier les stages dédiés aux femmes ;
- Poursuivre de l'accueil des femmes voulant accéder au haut niveau.

### 3.1.4.2. Les jeunes

La fédération accompagne la mise en œuvre de projets éducatifs et sportifs dans toutes les disciplines et conduit une politique structurée dans ce domaine depuis plus de vingt ans. Avec des disciplines aériennes peu adaptées à un public très jeune, la fédération a développé pour ce dernier un projet transversal, basé principalement sur le cerf-volant et le boomerang, visant à développer en France une véritable **éducation à l'air**. Le programme **Éduc'en Ciel** s'adresse aux plus jeunes, notamment à ceux des écoles primaires. Des outils ont été développés et sont utilisés en cerf-volant comme en boomerang dans des ateliers éducatifs proposés aux écoles ou aux centres de loisir.

S'ensuivent d'autres actions comme le brevet d'initiation aéronautique (BIA), la pratique en UNSS (avec des Coupes de France) ou les activités extrascolaires et une pratique fédérale en augmentation régulière, jusqu'à la compétition.

La commission nationale Jeunes et Éduc'en Ciel, transversale à nos disciplines, pilote tout le dispositif et propose un programme annuel d'actions de formation dédiées aux moins de 21 ans et aux personnels de l'Éducation nationale. Ce dispositif s'appuie sur des tarifs de licences préférentiels pour les jeunes.

À l'automne 2017 la FFVL a lancé un appel à projets nommé « **Des jeunes et des ailes** », qui sera reconduit chaque année de l'olympiade. Son objectif est de promouvoir et d'aider financièrement les structures engagées dans la **pratique régulière** par les publics jeunes après l'initiation à nos activités.

À noter que la FFVL a renouvelé pour la cinquième fois depuis 1996 une convention avec l'UNSS nationale et que le projet Éduc'en Ciel de la FFVL a été distingué par la Fédération Aéronautique Internationale en 2016.

### 3.1.4.3. Le handicap

Pour cette nouvelle olympiade, la FFVL va continuer son travail sur l'intégration des personnes handicapées au sein de ses clubs, l'aménagement des sites de pratique, continuer à promouvoir et développer la découverte, l'enseignement et la pratique vers l'autonomie de nos activités pour un public handicapé dans toutes ses composantes. Développer l'aide à l'acquisition de matériels pour les clubs.

Pionnière au niveau mondial dans l'intégration du handicap dans le vol libre, la FFVL s'est dotée depuis 20 ans d'un conseiller technique fédéral dédié à cette tâche, il a développé la recherche sur la mise au point de matériels et les méthodes d'enseignement sur plusieurs supports.

La FFVL va :

- Poursuivre la formation de ses enseignants et biplaceurs (750 ont déjà suivi une formation spécifique), ainsi que les pratiquants à accompagner les personnes en situation de handicap (aide au décollage) dans le but de mieux accueillir les personnes souffrant d'un handicap sur les lieux de pratique (structures et personnes) ;
- Continuer de collaborer activement à la formation handi parapente mise en place dans le cursus de la formation du DEJEPS parapente ;
- Finaliser la mise au point d'un procédé de guidage visuel et vibrant pour les malentendants et développer de nouveaux fauteuils spécifiques de vols biplace et solo ;
- Proposer des journées éducatives et ludiques autour de l'apprentissage de création et de pilotage de cerf volants, jeux collectifs de cohésion de groupe, pour des personnes handicapées psychiques et mentales ;
- Mettre au point et développer le biplace handi kitesurf, pour donner suite à l'expérimentation réalisée en partenariat avec un kinésithérapeute indépendant et des enfants polyhandicapés.
- Continuer à valoriser et soutenir les animations Handikite sur Catakite (support inventé et amélioré par la FFVL), qui font leurs preuves depuis plus d'une décennie et qui drainent quelques centaines de participants Handicapés annuellement, sous la responsabilité de bénévoles, de plus en plus nombreux, motivés et formés.

L'objectif est d'augmenter la capacité d'accueil de publics handicapés (sensibilisation) et former les personnes handicapées vers l'autonomie pour une pratique régulière au sein des clubs de la FFVL.

Le public cible : déficience physique / motrice, sensorielle, psychique ou mentale et polyhandicaps.

### **3.1.5. L'envol mécanique**

L'envol au treuil comme en remorqué ou avec un dispositif d'envol électrique en France peut encore se développer au regard du potentiel et des avantages qu'offrent ces techniques de mise en vol.

La commission fédérale a travaillé à améliorer la sécurité pour le treuillé comme pour le remorqué, en qualifiant des treuilleurs, en définissant un cahier des charges pour les treuils, ainsi que des cadres de pratique.

Cette forme de pratique ne peut se développer que dans un contexte collectif de clubs forts et dynamiques.

La fédération incite des actions autour de cette thématique avec pour objectifs :

- La création de clubs en plaine, avec acquisition et entretien de treuils ou de remorqueurs ;
- L'organisation de journées formation de treuilleurs en club ;
- L'organisation de journées de formation pilotes remorqués et remorqueurs ;
- L'organisation de journées d'animation Club liées à ce type d'envol (découverte de l'envol mécanique, précision d'atterrissage, ou vol de durée ou de distance, ...).

### 3.1.6. La santé

La commission Médicale fédérale a pour premier objectif de faire fonctionner le système de certificats d'aptitude à la pratique des activités du vol libre et sa cohorte de dérogations et de reprise d'activité. Le public handi demande un suivi particulier dans ce domaine et sollicite fortement les compétences de nos médecins.

Vient ensuite le suivi médical du haut niveau qui est très encadré par l'État et demande une organisation et des moyens importants. Il est fortement financé et sous la responsabilité du médecin en charge de la SMR (surveillance médicale règlementaire).

L'accompagnement médical des sportifs représentant la fédération dans de grandes compétitions internationales est une nécessité dont s'acquittent l'équipe médicale et le médecin des équipes de France.

Actuellement le projet « sport santé » porté par l'État n'a pas trouvé l'espace pour se développer au sein de la FFVL. Ce sera sans doute un sujet à traiter au cours de cette olympiade.

### 3.1.7. L'environnement et le développement durable

Le vol libre, activité de pleine nature relativement peu consommatrice de surface et d'espace ayant des densités moyennes d'occupation réduites dans le temps et l'espace. Il impacte faiblement le milieu naturel. Seules les contraintes liées au vent sont objectivement incontournables pour nos sites de pratique.

La FFVL se veut un partenaire responsable et crédible sur **les sujets environnementaux**. Elle a le souci de l'environnement et de sa protection, la FFVL, ses structures et ses licenciés, sont conscients d'avoir un rôle actif et responsable à jouer pour défendre légitimement leurs activités sportives et de loisir, tout en **respectant les autres usagers** et en **préservant le milieu naturel**.

Elle s'est donc dotée d'une charte qui promeut à la fois une politique de gestion des sites de vol libre active et responsable et une sensibilisation des pilotes au respect de l'environnement. Elle signe également des conventions avec des organisations environnementales, des chartes de bonne pratique avec des réserves naturelles. Touchée de près pour ce qui concerne les sites de pratique, elle est consultée dans le cadre des parcs nationaux, des réserves naturelles, des énergies renouvelables, Natura 2000. Également, une implication territoriale forte auprès des CDESI donnant aux acteurs locaux une véritable légitimité permet un dialogue avec les différents interlocuteurs des sites naturels.

La FFVL respectueuse de la faune sauvage, et plus particulièrement des rapaces, est depuis une décennie un partenaire fortement impliqué de par la sensibilisation, la formation et l'information régulière de ses licenciés. En outre, elle met à disposition de ses pratiquants des outils pédagogiques permettant d'avoir une meilleure visibilité sur les espaces protégés (zones de nidification, bulles de quiétude). La FFVL est signataire de conventions avec la LPO, ASTER, la fondation N. Hulot, l'agence des aires maritimes protégées et signataire de la charte du sport pour le développement durable 2008.

Nous développons actuellement un projet de **réemploi (recyclage) de nos matériels** notamment des ailes de parapente et de kite.



## 3.2. La performance

Les sports de pleine nature gérés par la FFVL sont par essence et en premier lieu des activités de loisir. Toutefois des formes plus « sportives » et compétitives sont déclinées dans chaque domaine. De nombreux pratiquants occasionnellement ou de façon plus régulière peuvent se tester sur des épreuves amicales avec comme but premier de progresser. Les formes compétitives sont la prolongation des pratiques encadrées et/ou collectives qui permettent non seulement de s'améliorer individuellement mais aussi, contrairement aux idées souvent reçues, de le faire en sécurité. Ce sont de vrais outils de développement et nous ne devons en rien les opposer au loisir.

La diversification et l'accessibilité des formes compétitives sont à encourager et à développer.

La performance au sens de l'ANS et du Ministère des sports concerne uniquement les disciplines reconnues de haut niveau, donc pour notre fédération le **parapente de distance**. Le **PPF (Projet de Performance Fédéral)** rédigé par la fédération s'inscrit dans ce cadre et ne concerne que le parapente de distance. Il fait l'objet d'un document spécifique et de financements dédiés au niveau national et territorial à travers l'ANS et les collectivités territoriales.

Pour des raisons de compréhension du PSF nous présenterons au chapitre de la performance non seulement le PPF, mais aussi les équipes de France de toutes les disciplines de la FFVL et la compétition.

### 3.2.1. Le Projet de Performance Fédéral

Validé en Comité directeur, ce document est composé de deux parties :

- La partie accession au haut niveau. Elle est composée de cinq structures : quatre équipes de ligue et du pôle espoir de Font-Romeu.
- La partie haute performance, composée du Pôle France et de l'équipe de France.

Il sera réécrit en cours d'année 2021 et sera consultable sur le site Internet de la FFVL.

### 3.2.2. La compétition nationale de parapente de distance

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la compétition de distance s'est imposée dans le monde comme la forme de confrontation sportive reine en parapente. En France la FFVL, au travers de ses clubs organisateurs, a structuré des circuits nationaux d'épreuves basés sur des niveaux de pratique distincts et complémentaires. Ce sont les circuits Sports et Elite qui s'adressent respectivement aux pilotes autonomes en progression et aux pilotes motivés par la haute performance.

Ainsi, chaque année, des dizaines d'épreuves d'une durée de deux à quatre jours sont organisées un peu partout en France, principalement sur les massifs (Alpes ; Pyrénées ; Vosges) mais aussi en régions de plaine. Il s'agit de vraies régates aériennes où, après un départ simultané, les concurrents s'opposent sur des parcours aériens allant de trente à plus de cent kilomètres et sont départagés en fonction de la distance parcourue et des temps réalisés. Cette forme de performance suppose de développer des capacités de pilotages, d'analyse tactique et de lecture du milieu naturel (aérologie, reliefs, itinéraires). Elle permet une élévation collective du niveau des parapentistes français et en cela constitue un complément nécessaire et apprécié aux vols traditionnels individuels sur site.

En cela la compétition de distance amène deux principaux effets : elle fournit un support motivationnel puissant à la poursuite de l'activité et dans le même temps renforce l'expérience et les capacités de voler en sécurité.





La FFVL propose aux organisateurs et aux pilotes des dispositifs, réglementaires, méthodologiques et informatiques complets ainsi que des formations. La FFVL gère les calendriers dynamiques où les organisateurs inscrivent leur épreuve, où les pilotes réalisent leurs inscriptions et consultent leurs résultats dans des classements déclinés par niveau couvrant les échelons régionaux, nationaux et même internationaux (par le biais d'un classement permanent qui prend en compte toutes les performances des pilotes licenciés). Chaque année la FFVL organise le « French Open » qui est une épreuve de standard international où sont titrés le Champion et la Championne de France confrontés à d'autres pilotes étrangers invités faisant partie des meilleurs mondiaux.

Par ailleurs, pour la première fois depuis 30 ans, la France et la FFVL ont été choisies pour organiser les prochains championnats du monde de parapente de distance. La crise sanitaire actuelle a conduit à un report de l'épreuve. L'équipe de France, championne du monde par équipe et Meryl Delferrière, championne du monde féminine défendront leur titre, du 21 mai au 4 juin 2023, en Savoie, à Chamoux sur Gelon. Cette épreuve sera intégralement retransmise en direct sur une chaîne du web, ce qui constitue une première dans le domaine du parapente.

### **3.2.3. La voltige parapente**

La voltige en parapente existe maintenant en tant que discipline à la FFVL depuis plus de quinze ans. Si la pratique des débuts ne concernait qu'une minorité de pilotes, elle s'est aujourd'hui démocratisée et fait partie intégrante de la progression d'un nombre important de jeunes pilotes.

Pour autant la pratique compétitive reste encore aujourd'hui confidentielle et ne concerne en France qu'une trentaine de pilotes.

Il n'existe donc pas à proprement parler de circuit de compétition national. Les épreuves françaises se limitent à quelques compétitions amicales et à l'organisation des championnats de France. Les infrastructures nécessaires à la mise en place de telles compétitions (plan d'eau, site de parapente à proximité etc...) sont un frein évident au développement de cette pratique.

Les pilotes français évoluent donc pour la plupart sur le circuit de coupe du Monde et sur les championnats du Monde.

La France a d'ailleurs organisé le deuxième championnat du Monde en 2016 sur le lac d'Annecy.

Les pilotes français font actuellement partie des meilleurs mondiaux, la France étant toujours titulaire des titres de : « champions du Monde par équipe, champion du Monde et vice-champion du Monde individuel homme ».

Si la situation sanitaire le permet, les prochains Mondiaux devraient se dérouler en Italie au mois de juillet de cette année. La France fait encore une fois figure de favorite avec son leader Théo De-Blic qui est actuellement premier au classement permanent de la coupe du Monde.

Les objectifs de l'Olympiade se situent donc à plusieurs niveaux :

- Maintenir le niveau d'excellence de l'équipe de France au niveau international ;
- Développer cette forme de pratique pour le plus grand nombre ;
- Mettre en place un circuit cohérent au niveau national.

### **3.2.4. La précision d'atterrissage parapente**

Initiée en 2016 cette activité a été proposée aux licenciés dès 2017 sous la forme de compétitions organisées par les clubs. Malgré la mise à disposition d'un conseiller technique sur cette discipline et l'énergie développée par les clubs organisateurs, l'accueil auprès des parapentistes reste "confidentiel". L'année 2020 s'annonçait bien mais, compte tenu de la situation sanitaire, seulement deux compétitions régionales se sont réalisées mais aucune rencontre internationale n'a été possible. Une équipe de France a été mise sur pied et a participé à trois championnats internationaux (deux championnats du Monde et un championnat d'Europe). Le niveau de pilotage de nos parapentistes a permis à cette équipe de rapidement intégrer le 14<sup>ème</sup> rang mondial. La FFVL avait fixé un point bilan à l'issue de l'olympiade précédente afin de prendre une décision sur la poursuite des efforts consentis pour le développement de cette activité. Il a été acté et convenu que compte tenu de l'année "blanche 2020" il fallait laisser une olympiade de plus pour évaluer l'adhésion des parapentistes pour cette discipline sportive très largement répandue dans plus de 50 nations.

Un conseiller technique sera maintenu pour développer un circuit de compétitions nationales en aidant les structures dans leurs organisations de compétitions à tous niveaux et en poursuivant les actions de formation des juges. Ce même cadre technique encadrera et accompagnera l'équipe de France de Précision d'Atterrissage en Parapente.

### **3.2.5. Le vol et ski**

Le « vol et ski » s'est développé en hiver dans les montagnes depuis de nombreuses années et s'appuie sur des épreuves de compétition donnant lieu à la délivrance d'un titre de champion de France. Cette pratique se fait skis aux pieds sur des parcours où se succèdent des épreuves de pilotage de type « touch and go » ou passage de portes en vol ou au sol en glissant.

Ce type d'épreuve permet de motiver des pratiquants à voler lors de la saison hivernale et améliorant leur technique de pilotage. Particularité, les pilotes FFVL non titulaires de la carte compétiteur fédérale, pourront participer au circuit de compétition, mais ne pourront pas prétendre au titre du championnat de France de Vol et ski.

### **3.2.6. Le delta**

L'activité compétitive delta est partagée en plusieurs catégories d'appareils, issues de la classification internationale de la CIVL.

- La classe 1, largement majoritaire et utilisée comme référence pour les sportifs.
- La classe 1 Sport, considérée comme un accès à la classe 1, avec des ailes plus faciles d'utilisation.
- La classe 5 avec des ailes rigides légèrement plus performantes et plus couteuses.
- La classe 2 avec des ailes rigides pilotées par un manche 3 axes et une position couchée-dos. Ces dernières sont souvent équipées d'un dispositif auxiliaire d'envol électrique.

Le circuit de compétition national propose sur la saison sportive quatre à cinq évènements nationaux d'une durée comprise entre deux et quatre jours. Toutes les catégories de delta peuvent concourir (sauf la classe 2, nécessitant une logistique différente). Ces évènements font référence pour la sélection des pilotes au championnat de France delta, organisés chaque année sur une semaine (6 jours) et qui permet la délivrance des titres féminins et masculins dans toutes les catégories représentées en nombre suffisant suivant le règlement compétition. L'ensemble des évènements compétitifs sont organisés par des clubs affiliés et disposent de l'appui technique de la fédération.



L'activité delta dispose un collectif national constitué de 10 à 15 pilotes sélectionnés chaque année, courant majoritairement en classe 1, et accompagnés par la fédération pour accéder au plus haut niveau mondial. Cet accompagnement est technique avec un suivi sportif par un entraîneur référent et financier avec un soutien à la pratique compétitive internationale notamment. Un coordonnateur du groupe est issu de la DTN et a la charge du suivi technique et administratif, de la définition de la saison sportive et de la proposition des sélections nationales en équipe de France.

Concernant la classe 2 la FFVL est leader mondial et organise chaque année des évènements internationaux. Elle a structuré l'accès à cette catégorie (cursus de formation, ...).

### **3.2.7. Les Coupes Fédérales de distance delta et parapente**

La coupe fédérale de distance (CFD) delta et parapente et sa nouvelle déclinaison dite « marche et vole » uniquement parapente, occupent une place de plus en plus forte dans la culture du vol libre français. Il s'agit d'une forme de compétition qui compare chaque jour et sur l'ensemble de la saison tous les vols déclarés officiellement sur le site FFVL. Les vols réalisés peuvent être des distances libres des allers-retours des triangles avec des coefficients de difficultés spécifiques. Les déclarations s'accompagnent du dépôt des traces GPS de vol qui servent de preuve mais aussi de récits et de retours d'expérience sur des parcours classiques ou nouveaux. Une équipe de bénévoles vérifie pour chaque vol accompli le respect de l'espace aérien légal avant de les valider. En parapente, 2500 pilotes y participent chaque année pour un volume de l'ordre de 11.000 vols. Il y a peu, la FFVL a décliné une version étendue de la CFD aux performances dites « de marche et vole » où les parcours déclarés cumulent des parties volées et des parties marchées afin de répondre à l'évolution sportive en cours liée à l'avènement du matériel léger (le matériel de vol complet étant réduit à quelques kilogrammes). Les CFD sont en forte croissance de popularité avec plus de dix mille vols déclarés par an par plusieurs milliers de pilotes. Elles répondent probablement à des aspirations liées à l'époque : pouvoir faire mieux coïncider son temps libre aux bonnes conditions de vol. Être en mesure d'optimiser sa pratique individuelle tout en faisant partie d'un groupe partageant la même passion, rendue possible par la technologie, permettant le soir même de partager ses réalisations ou d'envier la gloire des meilleurs. La possibilité de consulter tous les vols et donc de s'en inspirer participe largement à l'engouement pour cette forme de compétition.

### **3.2.8. Le cerf-volant**

Il existe beaucoup de disciplines composant ce que l'on appelle communément la famille du cerf-volant. Le « nombre de lignes » qui permettent de mettre en vol et/ou de piloter un cerf-volant est un premier critère de classification, la manœuvrabilité de celui-ci un second quant à ses possibilités d'utilisation sous forme compétitive notamment.

Traditionnellement, les festivals, trophées regroupent toutes les familles en mettant en valeur l'aspect artistique, la technicité de la réalisation, ou encore les démonstrations de vol en équipe.

Pour les pratiques compétitives on peut distinguer celles qui font aujourd'hui l'objet d'un circuit national organisé par la FFVL amenant à la délivrance d'un titre, de celle du « Combattant » avec un seul évènement international tous les deux ans.

D'un point de vue sportif, on distingue plusieurs grands types de compétition de cerfs-volants dits « acrobatique » (pilotables) :

- Championnat de France Indoor de Cerf-volant acrobatique ;
- Championnat de France de Cerf-volant acrobatique.

Le règlement utilisé depuis 2015 est le format « IRBC » utilisé pour les compétitions internationales mais qui n'est pas régi par une fédération internationale officielle pour la gestion des compétitions de cerf-volant, inexistante à ce jour.

#### **Le collectif France :**

Il est constitué par les compétiteurs, au sens large (pilotes individuels, paire ou équipe) sélectionnés par la commission Compétition à partir de leurs résultats sur le (ou les 2 derniers) championnat(s) de France, pour participer à la Coupe d'Europe (toutes catégories comme pour le championnat de France) et le championnat du Monde qui lui ne concerne que les équipes 2 lignes.

#### **Perspectives d'évolution :**

La pratique compétitive du cerf-volant acrobatique ne concerne que le seul niveau « expert » des compétiteurs.

Afin de redynamiser cette forme de pratique nous avons tenté depuis quelques années de relancer un mode « novice » (sans finale) pour essayer d'attirer de nouveaux pratiquants. Le pas à franchir pour changer de catégorie reste un frein.

Nous allons travailler à faire évoluer le règlement du championnat de France et de réintégrer un système de niveaux (novice, intermédiaire, expert) avec, peut-être, des mécanismes pour passer d'un niveau à l'autre, pour tenter de ramener les pilotes vers la compétition. Car la France ne manque pas de pilotes, qu'il s'agisse d'individuels, paires ou équipes, en 2 lignes ou 4 lignes, prêts à participer à des démonstrations lors de festivals et autres rencontres de cerf-volant, mais beaucoup ne souhaitent pas participer aux compétitions parce que les modalités ne les attirent pas.

L'autre point important concerne la formation des juges afin de pouvoir disposer d'un panel suffisant de juges habilités, indispensables pour pouvoir organiser des compétitions à différents niveaux.

### **3.2.9. Le kite terrestre**

**Landkite** (kite mountainboard et buggy) et **snowkite** sont les deux déclinaisons des glisses aérotractées sur terre.

Pour les deux **disciplines, un championnat de France freestyle et free race délivre les titres chaque année.** Le landkite a atteint son seuil de maturité, cependant quelques sections scolaires continuent à le proposer. Nouvellement apparue sur l'eau, la pratique **du wing terrestre** (sur mountainboard, skate, speed sail ...) commence à apparaître sur nos plages mais aussi sur la neige. Il est fort possible qu'une offre de compétition soit proposée à court terme.

### 3.2.10. Le kite nautique

Sans la délégation du kitesurf, la fédération continue à animer des circuits de compétitions, essentiellement dans les disciplines d'expression. Ainsi le **surfkite**, le **big air**, le **kite boarder cross** et le **freestyle strapless** ont leur coupe de France à la FFVL.

Pour répondre à la demande de longue distance, un format « **ENDURO** » a vu le jour. Le concept initié en 2003, puis repris par notre partenaire ENGIE, perdure donc pour les amateurs.

Le Comité National Kite réfléchit à proposer des compétitions nationales de **wingfoil**.

### 3.2.11. Le boomerang

La Comité National Boomerang coordonne un circuit national français à travers plusieurs tournois inter-régionaux et un championnat de France. Ces compétitions proposent des formats regroupant l'ensemble des disciplines du Boomerang (Aussie Round, vitesse, endurance, longue distance, MTA, acro et précision). L'équipe de France se regroupe deux à trois fois par an à travers des stages. Les championnats d'Europe ont lieu tous les deux ans, il en est de même pour les championnats du Monde. Ces derniers sont organisés par une fédération internationale : l'IFBA. La prochaine coupe d'Europe aura lieu en France (Laval) en juin 2021 et la prochaine coupe du Monde aura également lieu sur notre territoire en août 2022 (Bordeaux).

## Conclusion

La fédération fait tout son possible grâce à l'implication très forte d'un réseau de bénévoles responsables et pratiquants, grâce aux moyens délégués par l'État aussi bien humains (Conseillers Techniques Sportifs) que financiers. Elle emploie sur ses fonds propres des conseillers techniques fédéraux et une équipe administrative entièrement dévoués à la fédération.

Les différentes subventions sont dépensées avec sérieux et avec l'objectif d'obtenir un effet démultiplicateur territorial et d'irriguer ainsi toutes les actions de terrain : les bénévoles y voient la reconnaissance de leur travail et elles jouent un rôle de catalyseur du dynamisme global.

Notre fédération est plutôt en bonne santé grâce à cette implication bénévole forte, à ses équipes administratives et techniques soudées, compétentes et impliquées, à la rigueur de sa gestion financière. Elle a su montrer sa réactivité face à la crise sanitaire. Les AG bien suivies et participatives témoignant d'un accord très partagé avec les orientations proposées et reprises dans ce plan de développement.

Mais comme toutes les fédérations, elle a aussi des sources de fragilité : l'implication bénévole a ses limites, les incertitudes du contexte à la fois institutionnel et sanitaire pèsent ainsi que le rapport différent et parfois plus distant des pratiquants au système fédéral.

Pourtant, elle continue à faire des projets et à s'ouvrir sur les évolutions, y compris bien sûr les siennes propres, convaincue que cette fédération qui est née il y a cinquante ans bientôt conserve toutes ses bonnes raisons d'exister et peut encore en gagner.